

# JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE  
ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.  
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.  
ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an.  
14 francs six mois.  
7 50 francs trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant,  
bureau du Journal, Grand-Rue, 50.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez  
MM. LAFITTE, BOLLIER et C<sup>ie</sup>, 20, rue de la Banque.  
Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la  
publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE BOLLIER  
et C<sup>ie</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

Roubaix, 6 Mai 1865.

### BULLETIN.

Une dépêche de Rome du 4 mai au soir annonce que M. Vegezzi est parti. On dit que les négociations dont il était chargé sont en voie de réussite et qu'il retournera à Rome dans une quinzaine de jours.

On mande de Hambourg que M. de Scheel Plessen a été appelé à Berlin, sans doute pour éclairer M. de Bismark sur le meilleur moyen de constituer la représentation des Duchés. Quel que soit le résultat de cette réunion des Etats, laquelle vient de se décider le cabinet de Berlin, on considère généralement comme inévitable l'assimilation à venir des duchés à la Prusse. Aux yeux de bien des gens, cette puissance ferait ainsi, vers l'unité allemande, un pas décisif.

La Gazette de Madrid publie le décret royal relatif à l'abandon de Saint-Domingue.

Il résulte de correspondances de Rio-de-Janeiro que la situation est bien tendue entre le Brésil et le Portugal. Le Gouvernement brésilien montre vis à vis des sujets portugais du mauvais vouloir, et un correspondant semblait croire que le ministre portugais de Rio-de-Janeiro n'aurait plus rien à faire qu'à demander ses passeports.

On écrit de Lisbonne que l'on s'attend à la prochaine dissolution des Cortes portugaises.

Les Cortes portugaises ont émis un vote de sympathie pour les Etats-Unis à l'occasion de l'assassinat de M. Lincoln.

A Londres, il a été donné lecture aux deux Chambres d'une communication de la Reine portant que Sa Majesté prend part complètement aux sentiments exprimés dans les deux Adresses relatives à l'assassinat de M. Lincoln et qu'elle a chargé le ministre britannique à Washington de

faire connaître au gouvernement des Etats-Unis les sentiments que la Reine, le parlement et le peuple anglais ont éprouvés, en commun à la nouvelle de ce déplorable événement.

A Genève et à Lausanne, il y a eu des manifestations nombreuses, dans le but de témoigner les sympathies du peuple helvétique pour l'Union américaine. Les orateurs ne se sont pas départis, en général, d'une certaine modération et l'ordre public n'a été nullement troublé.

L'état de santé du roi Léopold ne s'améliore pas.

J. REBOUX.

### VOYAGE DE L'EMPEREUR.

Boie de Palma, 2 mai, midi 15 m.

Sur la sollicitation pressante des autorités militaires et civiles, l'Empereur est descendu à terre et a visité la belle et célèbre cathédrale de Palma.

Sa Majesté a reçu de la population l'accueil le plus sympathique.

Les troupes de la garnison ont spontanément pris les armes et formé la haie sur le passage de l'Empereur.

A deux heures et demie le yacht impérial et l'escadre reprennent la route d'Alger.

Alger, le 3 mai 1865, à 10 h. du mat.

L'Empereur est entré dans le port d'Alger ce matin, à 5 heures, après une belle traversée, malgré une brise forte.

A 8 heures, Sa Majesté, accompagnée de S. Exc. le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, a débarqué au nouveau quai, devant la place du Gouvernement.

L'Empereur a été reçu en mettant pied à terre par le maire et le Conseil municipal, ainsi que par le corps consulaire. Aussitôt après, Sa Majesté est montée à cheval et a passé devant le front des principaux chefs de la province d'Alger. Plus loin étaient rangés, sur son passage, les élèves indigènes du collège arabe français. De l'autre côté, formant contraste, se trouvaient les élèves du lycée.

L'Empereur s'est ensuite rendu à la cathédrale, est descendu de cheval et a été complimenté par Mgr Pavy.

Aussitôt arrivée à la résidence du gouvernement, Sa Majesté a reçu les autorités civiles et militaires françaises et indigènes,

ainsi que Mgr l'évêque, à la tête d'un nombreux clergé.

Grande affluence et grand enthousiasme sur tout le parcours.

La santé de l'Empereur est excellente, et Sa Majesté n'a éprouvé aucune fatigue.

Alger, 4 mai, 10 h. 50 m. du mat.

Hier dans la journée, Sa Majesté, accompagnée de S. Exc. le maréchal de Mac-Mahon, gouverneur général de l'Algérie, a fait une promenade dans les environs d'Alger, dans la direction de Mustapha. En rentrant en ville, Sa Majesté a été l'objet d'une ovation de la part de la population. — Le soir, l'Empereur est sorti à pied, accompagné de S. A. le prince Murat et de quelques personnes de sa suite. Sa Majesté s'est promené sur la place du Gouvernement qui était fébrilement illuminée. La population algérienne l'a accueilli par des vivats réitérés.

L'Empereur a invité à déjeuner, ce matin, tous les aghas et bachaghas de la province d'Alger venus à la rencontre de Sa Majesté. Dans la journée Sa Majesté continue ses excursions aux environs.

La santé de Sa Majesté est parfaite.

On écrit de Bruxelles, 4 mai :

« Il n'y a rien de changé dans la situation qu'une notoriété à peu près complète de l'état réel du roi. Aucun bulletin n'a paru depuis qu'on a rappelé M. Jenner de Londres, et que M. de Roubaix a été adjoint aux trois médecins consultants. M. de Roubaix ne veut pas signer de bulletin qui le ferait passer pour un ignorant ou un menteur.

On a parlé de bronchite, puis il semblait que la bronchite avait cédé devant le traitement. Les derniers bulletins l'avaient fait croire; et maintenant c'est une maladie de cœur qui se complique d'une hydropisie qu'il faut combattre. Comment publier des bulletins rassurants qui dans huit jours seront démentis par l'événement. On aime mieux ne plus rien dire, et les nouvelles se communiquent de proche en proche.

Le duc de Brabant a fait savoir son arrivée à Messine; il pourra être à Bruxelles samedi prochain. Sa santé est bonne.

Par système encore, le roi ne veut pas de soins, il ne veut pas qu'on vienne frapper à sa porte et qu'on s'informe de sa santé. Il ne reconnaît pas qu'il soit malade. Les arrêtés qu'il peut lire, sans fatigue, il les signe, le *Moniteur* les publie, et il croit que le public y voit une preuve de son retour à la santé. Il devait signer

une loi qui autorise un emprunt de 60 millions de francs. Cette loi-là reste en portefeuille.

Voici le texte d'un ukase sur la presse par l'empereur de Russie :

« Voulant accorder à la presse nationale les facilités et les allègements qui sont possibles, nous avons trouvé bon, vu l'état transitoire de l'organisation judiciaire et jusqu'à plus ample indication de l'expérience, de modifier et de compléter ainsi qu'il suit les règlements de censure actuellement en vigueur :

Art. 1<sup>er</sup>. — Sont exemptés de la censure préalable :  
1° Dans les deux capitales : 1° Toute celles des publications périodiques qui ont paru jusqu'à présent, et dont les auteurs le demandent eux-mêmes; 2° Tous les ouvrages originaux qui n'ont pas moins de dix feuilles d'impression; 3° Toutes les traductions de vingt feuilles d'impression au minimum.

Dans toute l'étendue de l'Empire : 1° Toutes les publications officielles; 2° Tous les écrits publiés par les académies, les universités, les sociétés savantes et les établissements scientifiques; 3° Toutes les publications en langues anciennes et classiques, ainsi que les traductions de ces langues; 4° Les dessins linéaires, les plans et les cartes.

Art. 2. — Les publications de tout genre, périodiques ou non, en original ou en traduction, qui sont affranchies de la censure préalable seront judiciairement poursuivies en cas d'infraction aux lois existantes. En outre et spécialement à l'égard des publications périodiques, elles seront passibles, en cas de tendances nuisibles, des peines administratives en vertu d'un règlement établi à cet effet.

Art. 3. — Les affaires de censure et de presse seront concentrées au ministère de l'intérieur. Une direction générale instituée à cet effet sera placée sous la surveillance du ministère de l'intérieur.

Signé : ALEXANDRE.

Saint-Petersbourg, le 6 avril 1865.

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Marseille, 5 mai.

Le duc de Brabant est arrivé hier soir par le *Caradoc*. S. A. R. a pris aussitôt le

chemin de fer pour se rendre directement à Bruxelles.

Londres, 4 mai, soir.

Il a été donné lecture aux deux Chambres d'une communication de la Reine portant que Sa Majesté prend part complètement aux sentiments exprimés dans les deux Adresses, relatives à l'assassinat de M. Lincoln et qu'elle a chargé le ministre britannique, à Washington, de faire connaître au gouvernement des Etats-Unis les sentiments que la Reine, le Parlement et le peuple anglais ont éprouvés, en commun, à la nouvelle de ce déplorable événement.

Le bilan hebdomadaire de la Banque d'Angleterre donne les résultats suivants : Augmentation : Compte du Trésor, 414,083 liv. stg.; comptes particuliers, 94,010 liv. stg.; portefeuille, 1,216,939 liv. stg.

Diminution : réserve des billets, 618,796 liv. stg.; caisse métallique, 74,821 liv. stg.

Lisbonne, 4 mai.

Les Cortes ont émis un vote de sympathie pour les Etats-Unis, à l'occasion de l'assassinat de M. Lincoln.

Le conseil d'Etat s'est occupé de la question de dissolution des Cortes. Cette dissolution est très-probable.

Vienne, 4 mai.

La Chambre des Députés a continué aujourd'hui la discussion du budget de la guerre.

Le ministre de la guerre a défendu le chiffre des réductions proposé par le gouvernement. Il a déclaré qu'il avait été chargé par l'Empereur d'aller dans la voie des réductions jusqu'à l'extrême limite possible. Il a ajouté que cette limite était atteinte et qu'il ne pouvait la dépasser.

La-dessus la séance a été close. Les débats doivent continuer demain.

Rome, 4 mai, soir.

M. Vegezzi est parti. On assure qu'il reviendra dans une quinzaine de jours.

Turin, 4 mai.

La Gazette de Turin croit que M. Vegezzi reviendra de Rome sans avoir rien conclu.

Quelques correspondances expriment la même idée.

Turia, 5 mai.

Une circulaire du ministre de l'intérieur

### FEMILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 7 MAI 1865

N° 18  
UN

## MARIAGE EN PROVINCE.

CHAPITRE XI.

ANXIÉTÉS.

(Suite.)

Donc, pendant que Rose rentrait furtivement dans sa chambre, après s'être fait descendre par Casimir à l'entrée de la ville, le baron de Crix-Fonds se présentait majestueusement à la porte principale de la maison Lescalle.

Sa visite seule, à cette heure, indiquait une chose importante; le notaire devina sur-le-champ ce qui lui amenait son vieux client, car en l'entendant annoncer, il jeta à sa femme un regard de triomphe.

« Et de trois, fit-il en riant; décidément, nous sommes en veine de prétendants ! »

Mme Lescalle ne comprit pas, et l'entrée du baron l'empêcha de faire une question.

Après un quart d'heure de phrases insignifiantes à l'aide desquelles les deux hommes s'observaient, le baron vit qu'il

fallait s'exécuter, le notaire ne semblant plus disposé à faire la moitié du chemin. « Je suis en partie venu, dit-il négligemment, pour repousser notre dernière conversation. »

— Je n'y vois plus sujet, monsieur le baron; la Pinède est vendue, etc...

— Il n'a pas seulement été question de la Pinède, mon cher Lescalle.

— Mettez-moi un peu sur la voie, fit le notaire, décidé à son tour à ne pas comprendre.

— Voyons, vous m'avez offert cinquante mille francs, et j'ai cru entrevoir là-dessous une arrière-pensée de mariage.

— Vous aviez très-bien entrevu, monsieur le baron.

— Je puis donc aujourd'hui venir reprendre avec vous ce projet. Tenez, je vais tout droit au but; ce projet, après y avoir mûrement réfléchi, je suis disposé à l'accepter. Causez-en donc.

— Malheureusement, il est trop tard, monsieur le baron, fit le notaire avec une fausse componction.

— Que voulez-vous dire ?

— J'ai disposé de mon argent et de ma fille.

— Ainsi, Mlle Rose...

— Épouse dans peu de jours le fils du comte de Vedelle; vous seul l'ignorez encore.

S'abaisser à une fille de notaire et être refusé ! Le coup était violent; le baron ne le reçut pas sans sourcilier.

— Allons, ces Vedelle m'auront porté au cœur, répondit-il d'un ton contraint.

Et il sortit, blessé au plus sensible de son âme : à l'orgueil.

Je ne rêvais rien de mieux que ce qui m'arrive, dit le notaire à sa femme

en lui racontant ce qui s'était passé, deux mois avant, à la Pinède.

— Tu l'es peut-être beaucoup pressé avec M. de Vedelle, répondit Mme Lescalle, encore sous l'impression du desespoir de sa fille; le jeune Césaire de Crix-Fonds est très-bien; Rose l'eût accepté plus volontiers que ce bêta de Georges de Vedelle (elle n'osait plus dire *Vada*).

— Laisse donc, Virginie; les choses valent beaucoup mieux ainsi. Il aurait fallu prêter cinquante mille francs à ce vieux renard de baron; l'autre, au contraire, a une fortune liquide, il prend Rose sans dot. Je te dis que c'est une affaire superbe, et la fille nous remerciera quand elle aura abandonné les billevesées de la pensionnaire pour les réflexions de la femme sérieuse.

Rose en était encore tellement à ses billevesées de pensionnaire, comme disait son père, qu'elle entretenait encore au fond de son cœur l'espoir de voir manquer son mariage. L'autorité de sa tante Médé seule pouvait agir sur la décision de M<sup>lle</sup> Lescalle; aussi Rose n'eût-elle plus qu'une pensée, celle d'informer au plus vite sa tante et ce qui se passait. Elle lui écrivit une longue lettre en réclamant son appui et sa présence pour l'aider à se soustraire au sort qu'elle redoutait. La lettre partie, elle fut plus tranquille et ne parut pas entretenir des projets contraires à la volonté de son père.

Celui-ci, cependant, déployait une activité infatigable pour hâter l'exécution de ses projets. Il mena les choses si lestement, qu'une semaine après les conventions arrêtées entre les deux familles, M. le curé de la Ciotat annonça solennellement au prêtre le mariage de M. le baron Georges de Vedelle avec M<sup>lle</sup> Rose Lescalle.

Les assistants en croyaient à peine leurs oreilles : l'éclatante rupture des Lescalle et des Richer, l'annonce de ce mariage rapide et inespéré, c'était plus étrange et plus accidenté qu'il ne le fallait pour détrayer toutes les conversations de la Ciotat pendant longtemps.

Il se forma tout de suite un parti Richer, où l'on accusait tout haut M<sup>lle</sup> Lescalle de sacrifier Rose à l'ambition d'une alliance; on ajoutait que la jeune fille, éprise pour Artémon Richer d'une inclination trépassive, céda à la force en épousant ce petit imbécile de M. de Vedelle, etc., etc. Le thème prêtait aux broderies; et l'attitude de Rose était, en effet, celle d'un jeune cœur immolé à des intérêts matériels.

Le bel Artémon, intérieurement très-convaincu de la fausseté de ces bruits, les accreditait de tout son pouvoir; ils sauaient sa réputation d'homme irrésistible et pensaient ainsi la blessure faite à son amour-propre. De plus, la perte de Rose était certaine pour lui, il trouvait quelque compensation à la voir liée à un homme aussi peu redoutable que Georges; cela lui permettait de former pour l'avenir les plans d'une revanche assez belle. La situation, envisagée ainsi, avait un côté piquant fort capable de l'aider à se consoler.

Ces arrière-pensées l'engagèrent donc à jouer la dignité réservée, au lieu de se livrer à des démonstrations violentes plus en harmonie avec ses habitudes; trop d'éclat donné à sa déconvenue eût rendu pour l'avenir impossibles des relations avec Mme Georges de Vedelle, et ses projets en fussent devenus impraticables. Quant à la famille Richer, qui ne voyait à l'horizon aucune fiche de consolation,

elle débâtait violemment et nigrement. Son parti se fortifia encore de l'appui des Crix-Fonds, qui vengeaient leur mécompte secret en condamnant l'injure publique faite aux Richer. Il ne fallait rien moins qu'une circonstance aussi importante pour que la Ciotat eût le spectacle de l'alliance des sacs d'écus des uns avec les parchemins des autres. Cette réunion momentanée des deux camps rendit très-forte l'hostilité déclarée au notaire. M<sup>lle</sup> Lescalle le comprit et en fut fort gêné. Il n'aurait pas la lutte; ses dispositions à la fois ambitieuses et paisibles le portaient à souhaiter de triompher sans tapage. Tout le bruit fait autour de ce mariage commençait à l'inquiéter; il redoutait, en outre, de voir ces tempêtes de salon se répandre de façon à émouvoir ses clients électeurs. Il savait très-bien que les gens de la campagne ou de petite bourgeoisie ne se mêlent pas d'ordinaire aux agitations des sphères supérieures, mais deviennent susceptibles de prendre fait et cause pour un parti, si une querelle fait assez de vacarme pour arriver à eux.

La conjoncture était pressante. M<sup>lle</sup> Lescalle résolut de brusquer la conclusion du mariage à tout prix. L'événement accompli, les discussions perdraient de leur force en devenant inutiles. Dans cette pensée, il hâta toutes les démarches et tous les préparatifs indispensables, s'appuyant, aux yeux de la famille de Vedelle, sur la nécessité d'aller faire, le plus tôt possible, une petite tournée chez les électeurs, afin de désigner le beau-frère de sa fille à leurs suffrages. Lorsque tout fut prêt, et seulement alors, il se décida à écrire à la tante Médé de presser son retour.

Redoutant de voir la tendresse de sa tante fournir un auxiliaire aux répugnances